

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 23
Absents : 4
- dont suppléé : 1
- dont représentés : 2
Votants : 26
- dont « pour » : 26
- dont « contre » : 0
- dont abstention : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt six mars à 17 heures, les membres du Conseil de la **Communauté de la Communauté de Communes « Vallée de l'Ubaye Serre-Ponçon »** dûment convoqués le 22 mars 2019 se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Mme VAGINAY Sophie, Présidente.

PRESENTS : Mmes VAGINAY Sophie, ALLEMANDI Florence, ANDRE Michèle (*partie après la question n°16, pouvoir à M. MARTIN-CHARPENEL*), LAE ESMENJAUD Marie Hélène, STUPNICKI Josiane, PIGNATEL Agnès, OKROGLIC Dominique, ESPANET Martine, MM. BAGUE Patrice, BOUGUYON Yvan, FRELASTRE Jean Michel, MARTIN-CHARPENEL Pierre, PAYOT Jean-Michel, BERCHER Francis, FABRE Jean Pierre, DELOINCE Michel, GILLY Lucien, PELLOUX Jacques, BEHETS Jan, BULTEL Jean Pierre, MASSE Roger, TRON Jean-Michel, M. NICOLAS Yves et BOUVET Patrice.

EXCUSES : M. MARTIN Jacques suppléé par M. FABRE Jean-Pierre, M. MILLION-ROUSSEAU Daniel ayant donné pouvoir à Mme PIGNATEL Agnès et M. FERRON Jean ayant donné pouvoir à M. NICOLAS Yves.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme ANDRE Michèle.

Délibération n° 2019/46

OBJET : APPROBATION BUDGET REGIE UBAYE SKI 2019.

Le Conseil de Communauté,

VU l'avis favorable de la commission des finances réunie le 12 mars 2019 ;

VU l'avis favorable du conseil d'exploitation réuni le 19 mars 2019 ;

Sur proposition de la Présidente,
Après délibéré,

- **APPROUVE** le budget primitif 2019 de la régie Ubaye ski :
 - *par chapitre* au niveau de la **section d'exploitation**,
 - *par chapitre* au niveau des opérations financières de la **section d'investissement**,
 - *par opération* au niveau des **opérations individualisées**.

qui s'établit comme suit :

<u>Pour la section d'exploitation :</u>	<u>Pour la section d'investissement :</u>
Dépenses : 5 182 489.00 €	Dépenses : 1 501 488.00 €
Recettes : 5 182 489.00 €	Recettes : 1 501 488.00 €

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.
Pour extrait certifié conforme,

La Présidente,
Mme Sophie VAGINAY

